

CIRCONSCRIPTION DE :

Personne de contact :

Adresse de livraison :


Tél. :

Fax :

E-mail :

ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 9 JUIN 2024

BUREAU PRINCIPAL DE CIRCONSCRIPTION

Quantité	Désignation
	FARDE DE TRAVAIL contenant les instructions, le calendrier et les différentes formules nécessaires au bon fonctionnement du bureau principal de circonscription 
	<p>BULLETINS DE VOTE</p> <p><u>Bureau principal de Collège</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Composition et mise en page : <ul style="list-style-type: none"> - Bulletin projet (arrêté provisoire) - Bon à tirer (arrêté définitif) Fourniture aux circonscriptions du Fichiers PDF du bulletin. <p><u>Bureau principal provincial</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Enlèvement du papier électoral auprès des services compétents. Impression, pliage. Conditionnement en colis sécurisés (boîtes carton double cannelure et cerclage) des bulletins de vote en nombre nécessaire pour chaque bureau de vote (nombre d'électeurs + 10% de réserve). Adressage direct des colis au Présidents des différents bureaux de vote des communes composant la circonscription - Listing informatisé des Présidents fourni par vous. Dépôt postal sous loi électorale et recommandé avec code-barre (traçabilité) + récépissé postal. Procès verbal d'utilisation du papier électoral.
	<p>AVIS DE CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN</p> <p><u>Mardi 26 mars 2019</u> - Date ultime à laquelle les présidents des bureaux principaux de collège et des bureaux principaux de circonscription publient dans toutes les communes du collège ou de la circonscription un avis fixant le lieu et rappelant les jours et heures auxquels ils recevront les présentation des candidats.</p> <p><i>Affiches envoyées à chaque commune de la circonscription en nombre suffisant + réserve au palais.</i> <i>Uniquement dans le cas du bureau principal de Collège - NAMUR.</i></p>
	<p>AVIS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS</p> <p>Avis sous forme de bulletin de vote avec coordonnées des candidats et instructions pour l'électeur.</p> <p><i>Affiches envoyées à chaque commune de la circonscription en nombre suffisant + réserve au palais.</i> <i>Uniquement dans le cas du bureau principal de Collège - NAMUR.</i></p>
	<p>ELECTEURS BELGES À L'ÉTRANGER (MODE 3,4 ET 5) - <u>Date ultime le jeudi 2 mai 2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Envoi au SPF Affaires étrangères des bulletins de vote pour les électeurs de la circonscription résidant à l'étranger ayant opté pour les modes de vote 3 et 4. Confection et envoi aux postes diplomatiques des enveloppes électorales contenant les bulletins pour l'élection du Parlement européen pour les électeurs résidant à l'étranger (Mode 5) - Conjointement aux bulletins pour l'élection de la Chambre des représentants.

Le 2024
 Signature